

AOÛT 2025

BAROMÈTRE PRISM'EMPLOI

Les chiffres de l'emploi intérimaire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, LE 9 OCTOBRE 2025

COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS D'AOÛT 2025

En août 2025, l'emploi intérimaire (contrats de travail temporaire et CDI intérimaires) représente 622 800 équivalents temps plein (ETP). Ce niveau marque une diminution de 2,3 % sur un an. Après la baisse de 3,7 % observée en juillet, le recul du mois d'août, significativement moins marqué que celui enregistré en moyenne sur les huit premiers mois de l'année (-5,5 %), confirme une tendance vers une stabilisation progressive du marché du travail temporaire.

Analyse sectorielle :

- Dans l'industrie, l'intérim accentue sa reprise. Après une progression de +1,9 % sur un an en juillet, l'emploi intérimaire enregistre en août une hausse de +2,3 %, contrastant avec le recul moyen observé sur les huit premiers mois de l'année (-2,4 %). Cette amélioration traduit un regain d'activité dans plusieurs branches manufacturières, soutenu par la reconstitution des stocks et des anticipations de reprise en fin d'année.
- Le BTP montre une évolution encourageante du travail temporaire. Après plusieurs mois de baisse, il affiche en août une hausse de +1,2 % sur un an, après -4,7 % en juillet et une moyenne de -2,9 % depuis janvier. Cette évolution pourrait refléter la réalisation de certains chantiers et programmes d'investissement publics, bien que la dynamique du logement neuf demeure fragile.
- L'emploi intérimaire dans le commerce poursuit son repli, à -6,9 % en août, après -6,3 % en juillet et une moyenne de -7,0 % depuis le début de l'année. La dégradation témoigne d'une consommation encore atone dans un contexte de prudence des ménages.
- Le recul s'accroît dans les transports et la logistique, à -10,1 % sur un an en août, après -7,2 % en juillet et une moyenne de -12,2 % sur les huit premiers mois. Si la baisse reste moins marquée qu'en début d'année, la conjoncture demeure défavorable, en lien avec le ralentissement du commerce de détail et la baisse du recours à l'intérim dans les activités de poste et de courrier.
- Le secteur des services enregistre une moindre dégradation : -3,0 % en août, après -8,0 % sur la période janvier-août. Cette atténuation de la baisse traduit un effet de base tenant désormais compte des contraintes du recours à l'intérim introduites dans le secteur médical et médico-social en juillet 2024.

Évolution par qualification :

La contraction de l'emploi intérimaire se concentre sur les professions à dominante administrative et encadrante, avec un recul marqué parmi les employés (-13,8 %) et, dans une moindre mesure, les cadres et professions intermédiaires (-4,1 %). À l'inverse, l'emploi ouvrier enregistre une évolution positive, tant pour les ouvriers qualifiés (+0,6 %) que pour les ouvriers non qualifiés (+0,8 %).

CONTACTS PRESSE

Dylan Jullian
06.18.89.56.73
dylan.jullian@omnicomprgroup.com

Victor Morelle
06.18.83.59.55
victor.morelle@omnicomprgroup.com

Prism'emploi - Professionnels du recrutement et de l'intérim est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

12 000 agences d'emploi et 33 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu
[LinkedIn Prismemploi](#)

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

ÉVOLUTION D'AOÛT 2025 PAR RAPPORT À AOÛT 2024

LES CHIFFRES CLÉS

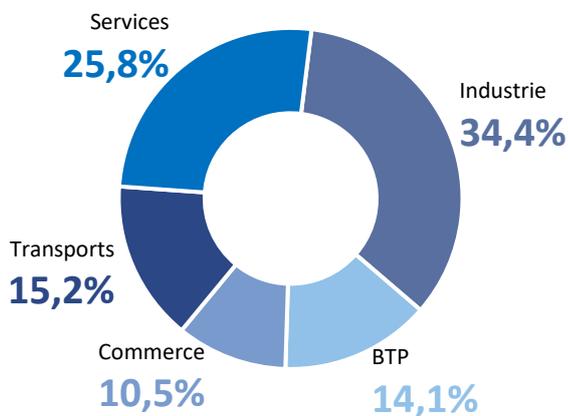
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-2,3 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente dans l'industrie (+2,3 %) et le BTP (+1,2 %), mais diminue dans les services (-3,0 %), le commerce (-6,9 %) et les transports (-10,1 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par secteur

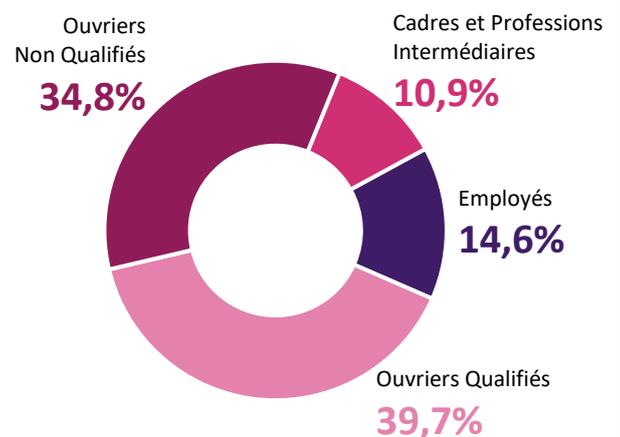


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La moitié des qualifications
est en baisse

L'emploi intérimaire augmente chez les ouvriers non qualifiés (+0,8 %) et les ouvriers qualifiés (+0,6 %), mais diminue chez les cadres et professions intermédiaires (-4,1 %) et les employés (-13,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires
par qualification

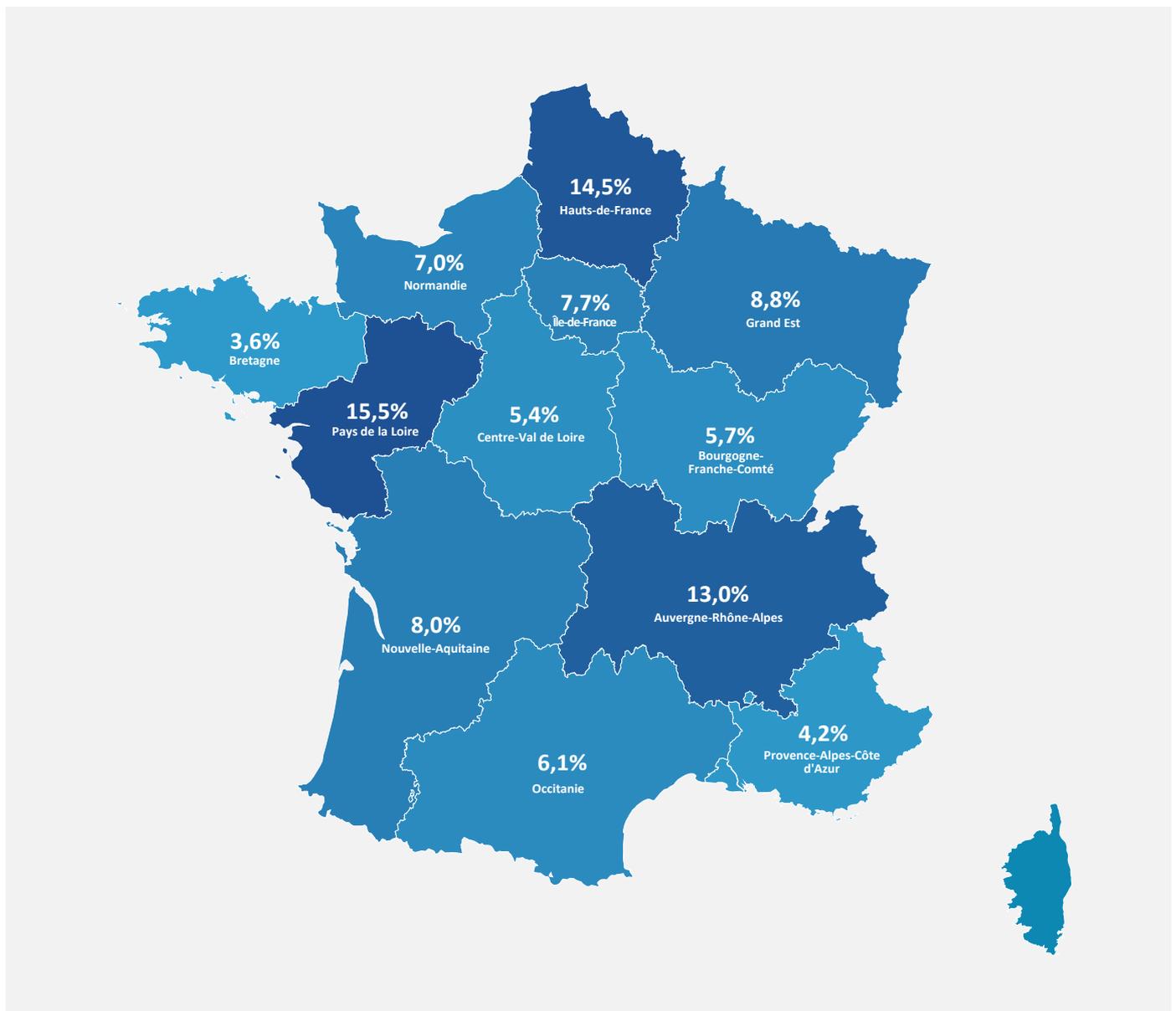


LE CDI INTÉRIMAIRE

En août 2025, le CDI Intérimaire représente **41 745 ETP**, correspondant à **6,7 %** des effectifs des agences d'emploi.

Sur les territoires, le recours au CDII est nettement surreprésenté en Pays de la Loire (13,7 %) et dans les Hauts-de-France (11,3 %). C'est en PACA et en Ile-de-France (avec respectivement 3,8 % et 3,0 % des effectifs) que ce contrat reste le moins développé.

La répartition géographique des CDII se concentre à plus de 40 % dans 3 régions caractérisées par une forte orientation industrielle : Pays de la Loire : 15,5 %, Hauts-de-France : 14,5 %, et Auvergne-Rhône-Alpes : 13,0 %.



Pays de la Loire

DONNÉES RÉGIONALES DE CADRAGE

CHIFFRES D'AOÛT 2025 PAR RAPPORT À AOÛT 2024

LES CHIFFRES CLÉS

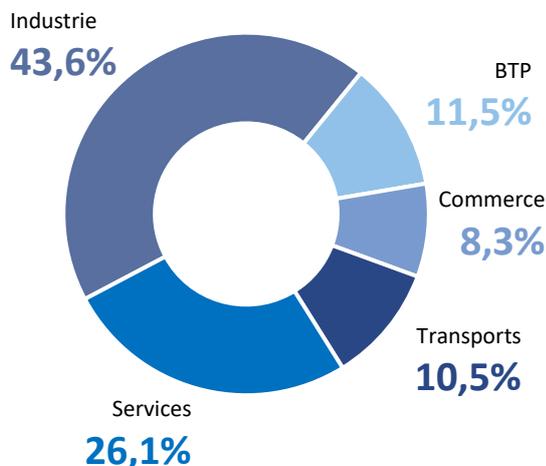
Les effectifs intérimaires sont en hausse (+ 2,1 %) en région Pays de la Loire.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

La majorité des secteurs est en hausse

L'emploi intérimaire augmente dans le BTP (+9,1 %), le commerce (+7,5 %), les services (+5,8 %) et l'industrie (+2,6 %), mais diminue dans les transports (-16,0 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

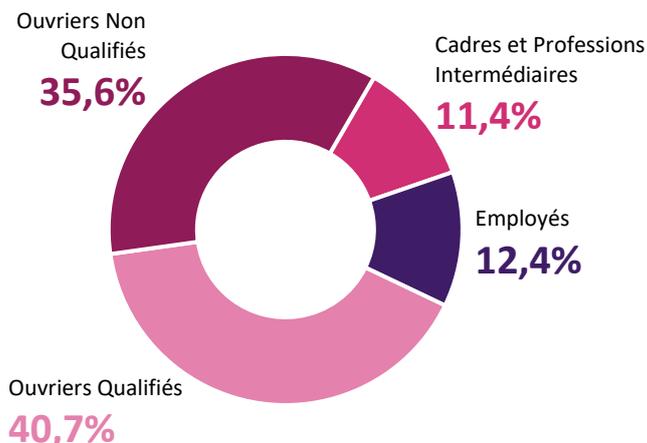


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

La majorité des qualifications est en hausse

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+13,0 %), les ouvriers qualifiés (+3,0 %) et les ouvriers non qualifiés (+1,2 %), mais diminue chez les employés (-6,5 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification



Pays de la Loire

TENDANCES TERRITORIALES

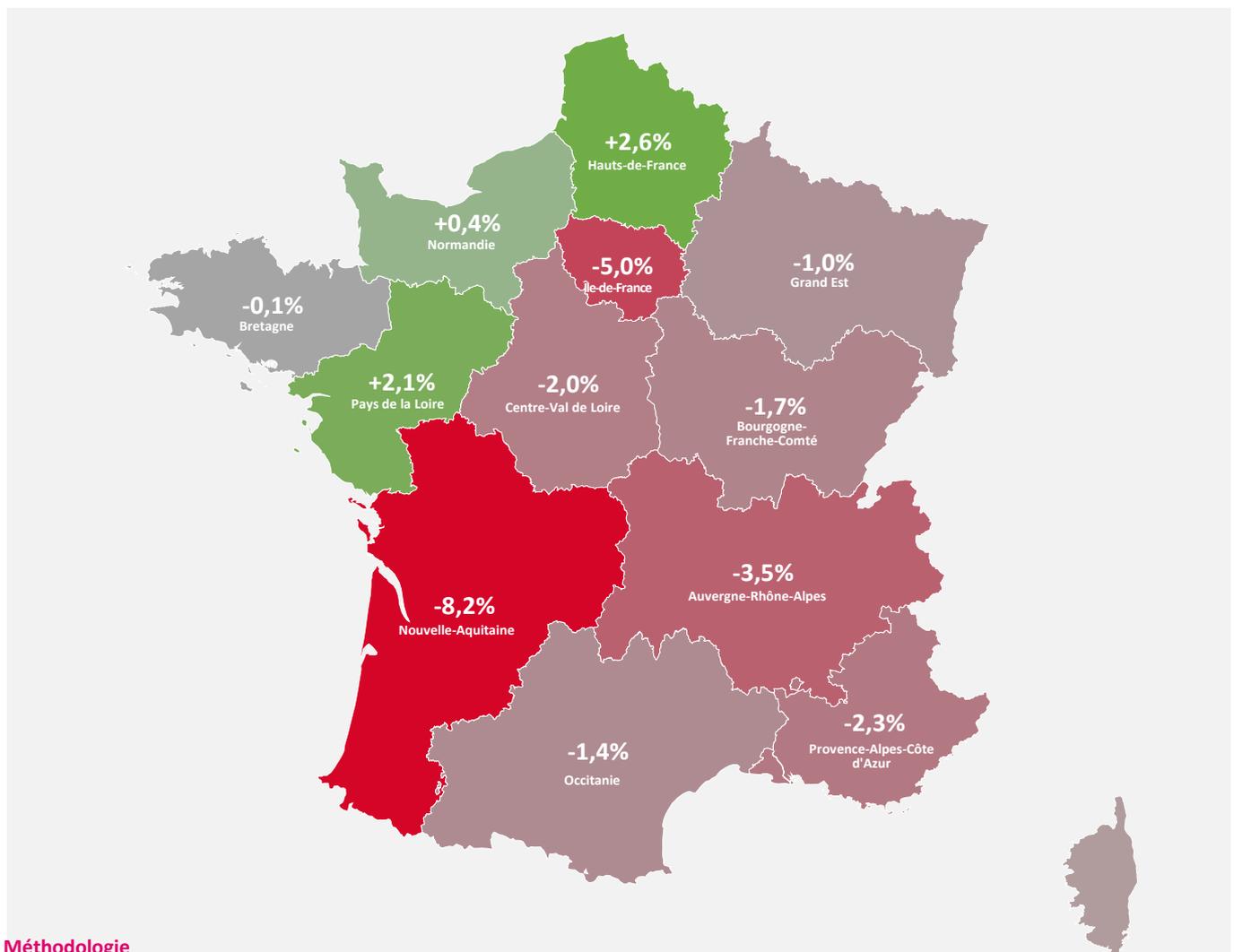
	Évolution des effectifs intérimaires (y compris CDI)	Part des CDI dans l'emploi intérimaire total
Loire-Atlantique	+7,3 %	19,9 %
Maine-et-Loire	-1,3 %	7,4 %
Mayenne	-3,4 %	11,0 %
Sarthe	-1,6 %	8,2 %
Vendée	-5,0 %	4,6 %

LA FRANCE DES RÉGIONS

Août 2025 par rapport à août 2024.

La majorité des régions métropolitaines est en baisse.

Les dynamiques territoriales restent contrastées. Le travail temporaire se développe dans les régions Hauts-de-France (+2,6 %), Pays de la Loire (+2,1 %) et Normandie (+0,4 %). Il reste plus en retrait en Nouvelle-Aquitaine (-8,2 %) sous l'effet des difficultés dans la filière logistique et en Île-de-France (-5,0 %), en raison de l'effet de base porté en août 2024 par les Jeux Olympiques.



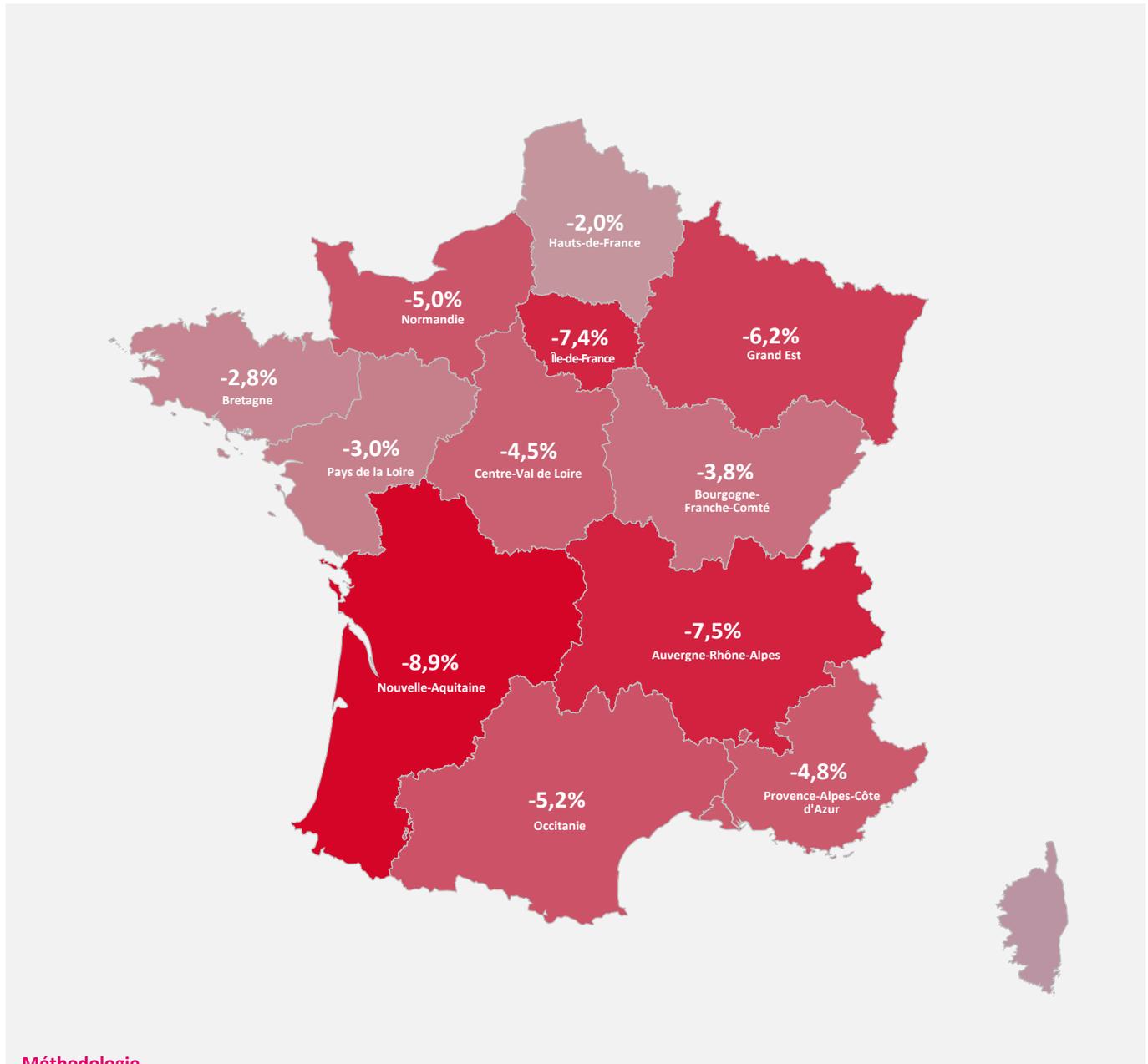
Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.

LA FRANCE DES RÉGIONS

Cumul annuel : janvier-août 2025 (%)

Au cours des huit premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse cumulée de -5,5 % par rapport à la même période en 2024.



Méthodologie

Prism'emploi s'appuie sur l'expertise de Siaci Saint Honoré pour la réalisation du Baromètre Prism'emploi. La branche du travail temporaire a en effet choisi cet organisme pour collecter et consolider les données des Entreprises de Travail Temporaire (ETT) afin d'identifier les salariés éligibles à la mutuelle Intérimaires Santé et au régime de prévoyance. Ainsi, depuis fin 2015, les ETT transmettent chaque mois à Siaci Saint Honoré les informations relatives aux missions d'intérim. Ces données font désormais l'objet d'un traitement statistique dans le cadre d'une convention réunissant l'Observatoire de l'Intérim et du recrutement, S2H Consulting (filiale de Siaci Saint Honoré) et Prism'emploi. Leur traitement est effectué dans le strict respect des normes de confidentialité et sur des espaces sécurisés, et les données sont exploitées depuis janvier 2021 par Prism'emploi pour élaborer ce baromètre d'activité parfaitement exhaustif et permettant de distinguer les contrats de travail temporaire et les CDI.